

**Directives d'inscription au 1^{er} trimestre
Hiver 2019**

Certificat en écologie (4201)

Début du trimestre

Lundi le 7 janvier 2019

Cours avec laboratoire

Prenez note qu'il n'y a pas de laboratoire dans la première semaine de cours au début du trimestre automne et hiver.

Cours obligatoires au trimestre été

Les cours du trimestre été ont des frais supplémentaires qui seront facturés sur votre compte étudiant (lire note dans la grille de cheminement).

Annulation de cours

Afin d'éviter d'avoir à payer des frais de scolarité inutiles, veuillez consulter le calendrier universitaire 2018-2019 pour connaître les dates importantes à chacun des trimestres :

<https://etudier.uqam.ca/calendrier-universitaire-2018-2019>

IMPORTANT : Durant le certificat, vous avez droit à un maximum de deux abandons sans mention d'échec et sans remboursement (XX). **Le 3e abandon en XX comportera un échec XE.**

Reconnaissance d'acquis

Pour les demandes de cours crédités, vous devez en faire la demande à la direction de programme.

Règlement no. 5

Le règlement no 5 de l'UQAM régit les études de premier cycle. Disponible à l'adresse :

<https://instances.uqam.ca/reglements-politiques-et-autres-documents/reglements/>

Courriel UQAM

Votre boîte courriel UQAM sera activée automatiquement dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours. Veuillez la consulter régulièrement, car plusieurs informations vous seront transmises à cette adresse. Pour plus d'informations : <https://servicesinformatiques.uqam.ca/accueil>